

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 15 (1932)
Vorwort: Quinzième rapport annuel
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quinzième Rapport annuel

comprenant l'exercice 1932

L'année 1932 figurera dans l'histoire de l'économie mondiale au nombre des plus mauvaises périodes que notre génération ait connues, bien que la courbe descendante n'ait plus marqué une chute aussi prononcée que pendant les années précédentes. Si des indices d'amélioration se sont manifestés dans les prix des matières premières et les cours de certaines valeurs en bourse, on ne peut cependant pas encore constater un redressement de l'économie universelle, car la crise agraire se poursuit sans symptômes de guérison. Les troubles sociaux et la tension politique, la chute des monnaies de plusieurs pays, les mesures moratoires et l'interdiction de sortie des devises, décrétées par quelques gouvernements, ont encore accru le malaise économique en obligeant d'autres États à prendre à leur tour des mesures de défense (élévation des droits de douane, contingentement des importations, etc.) qui ont paralysé le libre jeu des échanges internationaux et même du mouvement des étrangers.

Abaissement ou même avilissement des prix des produits agricoles et des matières premières ensuite de la surproduction ; phénomènes analogues dans la plupart des industries auxquelles les progrès du machinisme, de la science et de la rationalisation ont souvent été funestes ; répercussion de ces manifestations dans tous les autres domaines de la vie économique : *voilà le triste bilan de l'année 1932*. Pendant cet exercice, la Suisse, dénuée de frontières maritimes et dépendante des marchés étrangers pour l'écoulement de ses produits avec lesquels elle paye les denrées alimentaires et les matières premières qu'elle doit importer, a durement ressenti la crise mondiale, en particulier dans les branches de l'activité nationale qui nous préoccupent : *entreprises de transport, hôtellerie, stations balnéaires, sanatoria, instituts d'éducation, etc.*, ainsi que dans les nombreuses professions qui gravitent autour du *tourisme suisse*.

Sauf rares exceptions, les *entreprises de transport* ont fortement souffert du marasme des affaires et de la diminution du trafic voyageurs. Ce dernier a marqué presque partout un recul sur l'année 1931, qui avait déjà accusé, pour le total des chemins de fer suisses, une diminution de recettes de fr. 21.569.530.— en comparaison de l'exercice 1930. Les *Chemins de fer fédéraux* n'ont transporté que 115,8 millions de voyageurs, soit 8,4 millions de moins qu'en 1931. Les résultats sont encore plus désastreux pour certaines *lignes à fort mouvement touristique*, spécialement pendant le mois de juillet, qui a été très pluvieux. Les *postes alpestres* en ont aussi ressenti les effets, quoique dans une mesure moindre.

Quant à l'*hôtellerie*, elle conservera de l'année 1932 un douloureux souvenir, car le mouvement des touristes a été encore plus faible qu'en 1931, comme il ressort de la statistique établie par le Département fédéral de l'Économie publique concernant les lits occupés. Ceux-ci ne représentent pour l'ensemble de la Suisse, qu'une moyenne de 28 à 50 % du total des lits. Dans quelques régions et localités, cette proportion est même très inférieure.

Deux choses ont encore empiré la situation de l'hôtellerie : d'un côté le coût élevé de certaines denrées alimentaires, frappées par des taxes douanières protectionnistes ; d'autre part, la baisse générale des tarifs d'hôtels, si bien qu'ils ne laissent presque plus de marge de bénéfice. On comprendra qu'au vu de cette situation, la Fiduciaire suisse de l'hôtellerie ait été reconstituée avec une subvention fédérale de 3,5 millions de francs. Clôturons ces tristes constatations en attirant l'attention sur les nombreux *instituts privés d'éducation* qui partagent pour les mêmes motifs le sort peu enviable de l'hôtellerie.

La seule note réjouissante de l'année est l'essor du *tourisme automobile*, qui a sans doute contribué à atténuer dans une certaine mesure la crise hôtelière.

Malgré les conditions peu favorables du tourisme et les difficultés opposées dans plusieurs pays à sa libre expansion, l'Office suisse du Tourisme n'a pas diminué son activité de propagande, mais il a cherché à adapter celle-ci aux circonstances spéciales des milieux avec lesquels il est en relations étroites.

Tandis que l'édition du matériel de propagande et sa diffusion dans quelques pays, ont subi un ralentissement très naturel, nos efforts ont redoublé dans d'autres directions et nous avons voué une attention particulière à la propagande par la presse, à l'examen des conditions économiques réciproques de la Suisse et d'autres pays, à l'organisation de conférences par l'entremise de nos représentants à l'étranger, au développement du tourisme automobile, aux relations personnelles avec les intéressés au tourisme international, etc.

A. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La XV^{me} assemblée générale s'est tenue à Berne le 9 juin 1932 sous la présidence de M. le Conseiller national D^r *H. Haebelin*, vice-président du Conseil du tourisme.

Les fonctions de scrutateurs furent remplies par MM. *Oettli*, à Schaffhouse et *Roth* à Interlaken.

M. *Jaton*, secrétaire du Conseil du tourisme, tenait le procès-verbal.

L'assemblée comptait 48 délégués, représentant 76 membres avec un total de 757 voix, ainsi que 13 délégués sans droit de vote.

L'assemblée adopta le rapport de gestion et les comptes de 1931, ainsi que le budget pour 1932, puis elle procéda à l'élection des membres suivants au Conseil du tourisme :

MM. *G. Furstenberger*, président de la Société de développement, Bâle, en remplacement de M. *Müry-Dietschi*, démissionnaire,

E. Gaillard, Syndic de Lausanne, en remplacement de M. *Perret*, démissionnaire,

E. Klein, représentant de l'Union suisse des voyageurs de commerce, à Bâle, en remplacement de M. *Schleiniger*, démissionnaire.

L'assemblée désigna comme réviseurs des comptes pour 1932 :

MM. le D^r *Branger*, président de Commune, Davos,

Schaetz, secrétaire de l'Union d'entreprises suisses de transport,

Kesselring, directeur du chemin de fer du Lac de Constance-Toggenbourg, ce dernier comme suppléant.

Elle entendit ensuite un rapport de M. le directeur *Junod* sur « L'unification de la propagande touristique suisse » qui donna lieu à une intéressante discussion. Puis M. le Conseiller national D^r *Meuli* développa les motions déposées au Conseil national par la Commission de gestion et par lui-même. La première tend à la nomination d'une commission, relevant du Service fédéral de l'hygiène publique, dans le but de venir en aide aux stations balnéaires et climatiques. Par la seconde, M. *Meuli* a prié le Conseil fédéral d'examiner la création d'un Bureau fédéral du tourisme qui concentrerait toutes les questions dont s'occupent actuellement de nombreux départements.

M. le D^r *Meuli* fit enfin allusion au projet de constitution, sur l'initiative de M. le D^r *Ehrensperger*, d'une « Fédération nationale du tourisme », pour la défense des intérêts économiques de ce dernier.

B. CONSEIL SUISSE DU TOURISME

Le Conseil suisse du tourisme a tenu à Berne, le 6 mai 1932, une séance présidée par M. le D^r *H. Haebelin*, vice-président. Il a adopté le rapport annuel et les comptes de 1931. Il a entendu ensuite un rapport de M. *Junod*, directeur, sur les travaux de la Commission centrale pour la rationalisation et l'unification de la réclame touristique à l'étranger, rapport qui fut suivi d'une importante discussion.